

UN AUTRE COS EST POSSIBLE! avec la CGT



Lundi 20 avril | Café syndical spécial COS

Venez discuter de notre programme avec les candidat-es de la CGT autour d'un café.
À partir de 8h sur le parvis de l'hôtel de ville

Le COS, c'est quoi ?

Le comité des œuvres sociales a été créé le 12 janvier 1970 lors de la création du Grand Lyon. Les premières années, il se borne à distribuer des jouets aux enfants des agents. Mais suite à une grève de 10 jours à l'appel de la CGT, des négociations vont permettre d'accroître les moyens alloués au COS et de créer de nouvelles prestations à destination des agents. L'adhésion au COS coûte 1€ par mois.

Les compétences du COS :

- **Le social (commission des affaires sociales - CAS)** : Avec l'inflation et l'appauvrissement des agents publics, un nombre croissant d'agents sollicitent le COS pour une aide financière. Le budget de l'action sociale doit augmenter pour répondre à l'urgence des demandes. Ces aides financières peuvent concerner aussi bien des soucis de santé, que des impayés de loyer, de charges d'eau, d'électricité, de cantine scolaire, etc. Les élus CGT accordent ces aides dans le respect de l'équité.
- **La culture (commission culturelle)** : Les prix élevés ne permettent pas l'accès à la musique, au cinéma, au théâtre, aux musées... Le COS met à disposition une billetterie en ligne qui propose des tarifs préférentiels aux agents pour différentes offres culturelles et de loisirs et rembourse une participation sur des spectacles ou musées. Grâce à la billetterie du COS, les agents bénéficient directement des réductions et n'ont pas à faire l'avance des frais.
- **Les voyages** : Aujourd'hui beaucoup n'ont pas les moyens de partir en vacances (40% de la population). Pour permettre à tous de profiter de ses congés, la CGT a trouvé plusieurs prestataires de locations en campings et en résidences offrant des tarifs préférentiels. La CGT continue de militer pour élargir l'offre des prestataires sur les séjours de vacances.
- **Le sport** : Le COS propose une participation au paiement des licences afin de permettre à toutes et tous de pratiquer une activité sportive.



Le 22 septembre pour le COS, on vote pour *la* cgt

Nos engagements :

La CGT demande le renforcement de l'action sociale afin de répondre à l'augmentation des besoins des agents et pour garantir un accès équitable aux aides financières. La Commission des Affaires Sociales ne peut remplir pleinement son rôle sans moyens suffisants. C'est pourquoi la CGT revendique la sécurisation et l'augmentation des subventions employeur, avec des garanties empêchant toute baisse des financements, ainsi que des moyens humains et matériels adaptés permettant un traitement juste et rapide des dossiers. L'action sociale ne doit pas se limiter à la gestion de l'urgence mais permettre à chaque agent de retrouver une stabilité durable, de préserver sa santé, sa vie familiale et sa dignité.

La CGT défend également le développement des prestations du COS afin de permettre à toutes et tous de partir en vacances et de profiter de temps de loisirs. Cela passe notamment par la mise en place de colonies de vacances pour les enfants, l'augmentation de la participation du COS aux chèques vacances et la revalorisation de leurs plafonds afin de les rendre accessibles au plus grand nombre.

Enfin, la CGT porte une politique culturelle et sportive émancipatrice, fondée sur la diversification des prestations proposées et le développement d'activités accessibles à tous les adhérents. Ces actions ont pour objectif de favoriser le lien social et les échanges entre agents, qu'ils soient actifs ou retraités, et contribuer à l'épanouissement personnel et collectif.

Dans le cadre des élections au COS, la CGT de la Ville de Lyon a souhaité donner la parole aux agents et les invite à participer à une grande consultation en ligne : "ton COS tu le veux comment ?"

Je participe à la consultation !

